



**Direction Générale des Services**

E-mail : [mf.stephan@niederbronn-les-bains.fr](mailto:mf.stephan@niederbronn-les-bains.fr)

Réf. : C/ /MF

Affaire suivie par : M.F. STEPHAN

## **Liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal dans sa séance plénière du 15 Mai 2023**

1. Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 27 Mars 2023.
2. Délégations de pouvoirs du Conseil Municipal au Maire en vertu de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
3. SDEA – Rapports annuels 2022 – Services Eau et Assainissement
4. Chasses communales.
  - 4/1. Renouvellement des baux de chasses 2024-2033 – Point d'étape.
  - 4/2. Lot de chasse N°4 – Demande d'agrément d'associés.
5. Piscine « Les Aqualies » :
  - 5/1. Présentation du bilan d'exploitation 2022 et perspectives.
  - 5/2. Actualisation des tarifs pour la période du 1<sup>er</sup> Juillet 2023 au 30 Juin 2024.
6. Affaires financières et immobilières :
  - 6/1 Rénovation de la sonorisation de l'église Saint-Martin – Convention de fonds de concours la Paroisse –  
Subvention d'équipement – Décision budgétaire modificative au Budget principal.
  - 6/2. Acquisition de parcelles au lieu-dit du Herrenberg.
  - 6/3. Renouvellement contrats gaz au 1<sup>er</sup> Juillet 2023 – Contrat d'accompagnement.
  - 6/4. Festival Mômes en Scène 2023 – Bilan de l'édition 2022 et convention de partenariat avec Réseau d'Animation Intercommunale pour l'édition 2023.
  - 6/5. Demande de participation pour un voyage scolaire.
7. Mise en place et désignation du référent déontologique pour les élus – Convention avec le Centre de Gestion 67.
8. Divers et communications.

**9. Affaires de personnel :**

- 9/1. Renouvellement contrat d'assurance statutaire au 1<sup>er</sup> janvier 2024 – Mandat d'études au Centre de Gestion 67 pour la consultation groupée.
- 9/2. Création de postes saisonniers complémentaires à la Piscine Les Aqualies pour la saison estivale.
- 9/3. Renouvellement d'un poste d'adjoint technique non titulaire.
- 9/4. Recours à des vacataires.

**Affichée le 16 Mai 2023**  
**en vertu de l'article L. 2121-25 du CGCT**



**Le Maire,**

  
**Anne GUILLIER**